



Compte rendu du Conseil Municipal du 13 Juillet 2016

Présents : M. Robert CARTIER ,Gérard CÔTE, David MONON, Louis WALLAERT , Mmes Ameline DIENOT, Marie DONNAT, Lauriane RANCHON, Camille ROUSSEAUX.
Formant la majorité des membres en exercice

Absents excusés : Françoise GROSS, Christian VILLE, Jean Christophe HERY.

Ameline DIENOT a été désignée comme secrétaire de séance.

Lecture du compte-rendu du conseil du 24 juin 2016

Approbation du compte-rendu à l'unanimité (8/8).

Délibérations :

● Modification du contrat de Laurence Giraud : passage en CDI à partir du 1^{er} septembre 2016.
Nouvelle dénomination de son contrat : Agent contractuel en CDI.

Vote pour cette modification du contrat : unanimité (8/8).

● Attribution de la subvention DETR confirmée. Les travaux de rénovation thermique de la Mairie et de la salle des fêtes sont ainsi subventionnés à 80%.

Autorisation pour signer tout document relatif à cette subvention votée à l'unanimité (8/8).

● Subvention accordée au Sou des écoles : augmentation de la subvention à hauteur de 156 euros pour permettre de payer la location du matériel de ski des écoliers.

Vote de l'augmentation de la subvention au Sou des écoles pour un montant de 156 euros : unanimité (8/8).

Informations :

Maitre nageur (Etienne Gaude, titulaire BNSEA): la communication d'interdiction de présence des habitants à la piscine a été effectuée dans le petit tambour.

La présence du maitre nageur à la piscine est effective, les horaires sont communiqués à la population sur le site internet et dans le petit tambour.

Vérifier que les horaires de présence du maitre nageur sont affichés à la piscine.

Avancement des travaux :

- **Chapelle** : crépis en cours de finalisation.

- **Les Riperts** : les travaux autour du portail sont en cours. Il reste à faire une cunette.

Il est nécessaire de sécuriser le haut des murs en installant des garde-corps. (piste : demander de récupérer des sections des garde-corps du pont de Parassat, en cours de travaux).

Une barrière est à poser pour barrer l'accès aux éventuels engins à moteur.

- **Sentier des balades** : évacuer le barbelé en contrebas de la passerelle sur le chemin du pavé.

- **Captage d'eau à Trézanne** : une pompe est commandée pour remplacer celle qui est défectueuse.

Le trop-plein est utilisé par les agriculteurs pour abreuver les bêtes.

Si le captage n'est pas utilisé pour la consommation humaine, il peut être envisagé de ne pas en assurer la sécurisation. Il est nécessaire d'étudier l'utilité de maintenir ce captage. En cas de sécheresse, ce captage est-il nécessaire ? La dépense pour sécuriser le site étant conséquente, cette question est à l'étude.

Pression d'eau : elle semble inégale sur les différents sites du village. L'employé communal sera envoyé sur les bâtiments communaux pour effectuer des relevés.

- **Plaque pour la paix du monument aux morts** : une demande a été faite pour commémorer des événements relatifs à des conflits. Une phrase pour la paix est proposée pour englober les conflits et rendre hommage tant aux victimes civiles que militaires. Elle pourrait être gravée sur une plaque et inaugurée le 11 novembre 2016. Délibération à mettre à l'ordre du jour du prochain conseil municipal. Phrase et visuel proposé en pièce-jointe pour étude.



A la mémoire des victimes civiles et militaires.

Puisse leur souvenir élever nos consciences et nous rendre meilleurs.

Transport scolaire : envisager une organisation pour la période de vacances de l'employé communal.

Date du prochain conseil : jeudi 15 septembre 2016.

L'ordre du jour étant terminé la séance commencée à 18H15 est levée à 19H15